



Demande de permis de tournage ou de photographie

La Réserve de parc national de l'Île-de-Sable est un lieu particulièrement isolé dont l'accès difficile est régi par des contraintes météorologiques et géographiques. Les occasions de tournage dans la réserve de parc national de l'Île-de-Sable sont extrêmement limitées et seul un petit nombre de projets sont approuvés chaque année. Les renseignements fournis ici seront utilisés pour évaluer votre projet à des fins d'approbation. Tous les projets doivent être approuvés avant qu'un permis de tournage ou de photographie ne soit accordé.

Veillez noter que les visiteurs doivent être prêts à composer avec des retards et des annulations, tant lorsqu'ils tentent de se rendre sur l'île que lorsqu'ils souhaitent en repartir. En général, ces retards sont d'un ou de deux jours, mais il n'est pas rare qu'ils soient plus longs. Vous devez apporter des provisions suffisantes pour parer à tout retard imprévu.

Vous devez soumettre votre demande de permis dûment remplie au moins 90 jours avant la première journée de tournage prévue, afin que Parcs Canada dispose du temps nécessaire à son examen et approbation. Vous devez remplir toutes les sections du formulaire. Parcs Canada se réserve le droit de rejeter les demandes qui ne s'inscrivent pas dans son mandat, ses valeurs et ses principes, de même que celles qui sont incomplètes et celles qui risquent de nuire à ses opérations quotidiennes. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

Si vous demandez une nuitée pour appuyer votre projet, veuillez noter que les possibilités d'hébergement sont extrêmement limitées et dépendent de la disponibilité.

Veillez consulter les annexes pour obtenir la liste complète des frais associés aux déplacements et au tournage dans la réserve de parc national de l'Île-de-Sable.

Veillez soumettre votre formulaire de demande rempli à l'adresse sable@pc.gc.ca

Section 1 – Renseignements

Titre du projet :

Société de production (s'il y a lieu) :

Adresse postale :

Directeur de production/réalisateur :

Site Web (s'il y a lieu) :

Adresse de courriel :

Nos de téléphone :

Cell :

Bureau :

Représentant de l'entreprise / Régisseur d'extérieurs (sur place pendant le tournage) :

Nos de téléphone :

Cell :

Bureau :

Adresse de courriel :

Remarque : Vous devrez fournir un document attestant que vous possédez une police combinée d'assurance-responsabilité d'une valeur minimale de 2 000 000 \$ par incident qui confère à Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada, le statut d'autre assuré. Vous devez conserver cette police pendant toute la durée de vos activités de tournage dans le parc.



Section 2 – Renseignements sur le projet

Type d'entreprise	<input type="checkbox"/> Entreprise commerciale <input type="checkbox"/> Fonction publique <input type="checkbox"/> Projet étudiant <input type="checkbox"/> Organisme sans but lucratif (veuillez fournir le numéro d'enregistrement) Autre (veuillez préciser)
Vocation première des séquences filmées	<input type="checkbox"/> Promotion <input type="checkbox"/> Pédagogie/documentaire <input type="checkbox"/> Divertissement <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser)
Description du projet	Décrivez le projet (qui, quoi, où, quand et pourquoi; maximum de 200 mots):
Public et segment démographique ciblés	<input type="checkbox"/> Canadienne (veuillez préciser les renseignements démographiques, s'il y a lieu :) <input type="checkbox"/> Étrangers (veuillez préciser les segments démographiques, s'il y a lieu :)
Nombre estimatif de spectateurs (circulation et portée)	
Produit final ** Un exemplaire du produit final doit être fourni en vertu des conditions du permis. **	<input type="checkbox"/> Documentaire <input type="checkbox"/> Émission de télévision <input type="checkbox"/> Revue <input type="checkbox"/> Site Web <input type="checkbox"/> Médias sociaux (YouTube, Facebook, Instagram, etc.) <input type="checkbox"/> Vidéoclip <input type="checkbox"/> Livre <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser) Échéance pour la publication ou date de diffusion :
Les projets antérieurs ont porté sur :	Veuillez fournir des liens vers des projets antérieurs auxquels vous ou la société de production avez travaillé. <input type="checkbox"/> Non disponible



Taille de l'équipe **Le nombre de personnes qui sont appelées à voyager à la RPN de l'Île-de-Sable. **	
Date(s) du tournage proposé à la Réserve de parc national de l'Île-de-Sable.	
Envisagez-vous de présenter une demande d'entrevue avec un représentant de Parcs Canada?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, veuillez fournir des détails.
Présenterez-vous une demande d'utilisation d'un drone à la RPN de l'Île-de-Sable? (Consultez la Section 3 pour obtenir des renseignements additionnels)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Sur l'île, le seul mode de transport (à part la marche) nécessite un véhicule et un conducteur de Parcs Canada. Veuillez consulter l'annexe C pour obtenir des renseignements sur les frais de transport sur l'île.	<input type="checkbox"/> Nous aurons besoin d'un conducteur de Parcs Canada <input type="checkbox"/> Nous marcherons

Section 3 – Tournage aérien

Les activités de tournage nécessitant des aéronefs, y compris des véhicules aériens sans pilote (drones), sont assujetties à la Loi sur les parcs nationaux du Canada et au [Règlement sur l'accès par aéronef aux parcs nationaux du Canada](#).

Les directeurs d'unité de gestion peuvent autoriser l'utilisation limitée de drones pour :

- la gestion des ressources naturelles et culturelles;
- la sécurité publique;
- l'application de la loi;
- la gestion des parcs et du site (y compris le tournage et la photographie à des fins de sensibilisation, d'éducation et de promotion).

Si vous êtes autorisé à utiliser un drone pour votre projet, vous devrez :

- confirmer que vous répondez aux [exigences de Transports Canada](#);
- obtenir l'autorisation du directeur d'unité de gestion (permis d'utilisation de drone).

Les risques et les incidences des vols de drones varient selon l'heure, la saison et le lieu; par conséquent, les demandes sont évaluées au cas par cas.

Section 4 – Déclaration/signature

J'atteste par la présente que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts et complets et que je n'ai fait aucune déclaration erronée ou trompeuse. Je possède tous les pouvoirs voulus pour représenter le requérant/la société de production et le projet décrit ci-dessus.			
Signature :		Date :	
Nom :			



Annexe A – Frais de service aérien

Le service aérien pour la Réserve de parc national de l'Île-de-Sable peut être réservé par l'entremise de Sable Aviation (avion à voilure fixe) et de Vision Air (hélicoptère). Ces options varient selon le coût et la capacité en passagers. Veuillez consulter leur site Web pour obtenir les plus récents renseignements relatifs aux prix.

Annexe B – Grille tarifaire de Parcs Canada pour les films et la photographie commerciaux

Grille tarifaire de Parcs Canada pour les films et la photographie commerciaux		
Taille de l'équipe de production	Droits de demande	Droits de tournage (par jour)
1-6	160,00 \$	532,25 \$
7-15	399,00 \$	1064,75 \$
16-30	798,50 \$	1596,75 \$
31-99	2661,25 \$	2129,25 \$
100 +	3193,75 \$	2661,25 \$

[Renseignements supplémentaires sur les tournages et les séances de photos dans les lieux patrimoniaux de Parcs Canada.](#)

Annexe C – Frais connexes*

Article	Coût
Frais de soutien à l'atterrissage sur l'île de Sable	
Avion à voilure fixe, par atterrissage	641,00 \$
Hélicoptère, par atterrissage	337,50 \$
Bateau de plaisance, par amerrissage	159,25 \$
Hébergement	
Coût par personne par nuit	298,50 \$
Coûts de transport sur l'île (au besoin)	
Utilisation d'un véhicule avec un conducteur de Parcs Canada	120,00 \$ l'heure (taxes non omprises)

*La taxe de vente harmonisée (TVH) est comprise dans tous les droits susmentionnés, sauf indication contraire.

Avez-vous des questions?

Écrivez-nous à l'adresse : sable@pc.gc.ca